

DIRECTION DES SOINS

Fiche de Poste

Pole	Nom du poste : Technicien de laboratoire secteur AMP	
Référence		
DS-		
Description de l'établissement		
Le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) assure des missions de proximité et de recours au sud de l'Ile-de-France, dans une quarantaine de spécialités, avec une offre de soins large en Médecine, Chirurgie, Obstétrique et Psychiatrie. Il est classé centre périnatal de type III. Il est le siège du SAMU 91. Il est l'un des trois centres de référence dans l'Essonne, pour la permanence des soins en chirurgie viscérale et orthopédique. Il couvre 5 secteurs de psychiatrie de l'Essonne. Possède un parking souterrain sécurisé, un accès Food truck, un self et une cafétéria avec des tarifs privilégiés ainsi qu'une conciergerie et un lavage auto.		
Identification du poste		
- Fonction et Localisation du Poste ➤ Fonction : Technicien de laboratoire de Biologie ➤ Secteur d'activités : Biologie d'AMP et Spermiologie ➤ Localisation : L'unité d'AMP se situe au RDC au pôle C - Position dans la structure ➤ Rattachement hiérarchique : - Coordination Générale des Soins - Cadre de pôle - Cadre de santé ➤ Liaisons fonctionnelles : - Chef de pôle - Chef de service - Biologistes, aides de laboratoire, secrétaires, IDE du laboratoire - Services de soins - Horaires de travail : Conformément à la charte du temps de travail du CHSF, sur la base de 35h par semaine Travail samedi, dimanche, jours fériés par roulement. Temps de repas : 30 mn exclues du temps de travail. Plage horaire : 8h -16h, possibles dépassements d'horaire en fonction de l'activité AMP. Prise de congés : Fortement probable lors de la fermeture des activités pour maintenance semestrielle		
Missions du poste		
○ Missions générales : Assurer, sous la responsabilité et le contrôle des biologistes les activités biologiques d'AMP et de Spermiologie diagnostique en respectant les procédures du GBEA, de la Norme ISO 15189, et des procédures du CHSF.		

○ Missions permanentes

Assurer la prise en charge des analyses de biologie de la phase pré-analytique jusqu'à la phase post-analytique
Effectuer tous les contrôles nécessaires pour assurer une prestation de qualité dans le respect des procédures.
Signaler toutes les anomalies et les non conformités observées, aux biologistes concernés et aux services de soins si nécessaire.

Enregistrement informatique dans le logiciel métier.

Communiquer aux services de soins tous les résultats pathologiques ou urgents

Assurer la maintenance des matériels suivant les procédures préconisées par les fournisseurs

Gérer les réactifs et consommables à son poste de travail en veillant au respect des dates de péremption

Nettoyer son poste de travail dans le respect des procédures d'hygiène

Éliminer les déchets dans le respect des procédures du CHSF.

Participer à la rédaction et à l'actualisation des procédures GBEA/Norme NF EN ISO 15189 ainsi qu'à la démarche qualité de l'établissement

Participer aux groupes de travail et réunions, organisés dans le service ou l'établissement

Maintenir ses compétences aux postes et développer sa polyvalence sur tous les postes d'activité

Participer aux formations organisées dans l'établissement, le service et inscrites au plan de formation.

Mettre en pratique les connaissances acquises lors des formations.

Participer à la formation des autres membres de l'équipe en transmettant les connaissances acquises

Accueillir et encadrer les différents stagiaires

Participer à la mise au point de nouvelles techniques sous l'autorité du praticien responsable

○ Missions spécifiques

Respect des procédures d'identité vigilance tout au long du processus d'AMP et de Spermiologie.

Surveillance de la métrologie, des conditions environnementales (salle AMP) et de la salle de cryogénie.

Techniques d'AMP et de Spermiologie.

Recueil et traitement du sperme en vue d'activité biologique d'AMP et de Spermiologie

Réalisation des FIV avec ou sans micromanipulation

Congélation / décongélation (sperme et embryons), activité de cryogénie en azote liquide et suivi de la conservation embryonnaire.

Préparation des cathéters pour le transfert des embryons et insémination.

Métrologie, surveillances classiques en laboratoire médicale et spécifiques de l'AMP : Azote, CO₂.

Activités transversales d'AMP et de Spermiologie

Vérification des dossiers avant AMP

Accueil et mise en cabine des patients pour recueil de sperme, en cas d'absence de l'agent dédié

Accueil des couples avant transfert, en cas d'absence de l'agent dédié

Accueil téléphonique en cas d'absence de secrétaire.

DIRECTION DES SOINS
COMPETENCES REQUISES

LA FORMATION ET/OU LES QUALIFICATIONS REQUISES - EXPERIENCE

Etre titulaire d'un des diplômes requis par l'arrêté du 15 juin 2007
Expérience en laboratoire d'AMP souhaitée

LES QUALITES PROFESSIONNELLES REQUISES ET COMPORTEMENT

Respect du secret professionnel.
Professionnalisme et rigueur de travail.
Disponibilité et adaptation aux changements.
Minutie
Sens du travail en équipe.
Sens des responsabilités.
Sens de l'organisation.
Capacité d'anticipation.
Maîtrise de soi.
Connaissance de bureautique
Connaissance ou engagement de formation sur les logiciels, Qualnet® et logiciel du système informatique du laboratoire.

RISQUES PROFESSIONNELS

Risques biologiques et chimiques, manipulation d'azote liquide et gazeux.
Utilisation obligatoire des équipements de protections collectifs et individuels.
Travail sur écran
Travail en lieu confiné
Troubles musculosquelettiques
Port de charge
Travail possible en situation isolée
Risques psychosociaux

TENUE PROFESSIONNELLE

Blouses manches longues
Chaussures dédiées
Pas de couvre-chef – Cheveux attachés avec un élastique fin
Mains sans bijoux ni alliance
Pas de vernis ni de faux ongles
Suivi des instructions concernant les règles d'hygiène et d'asepsie adaptées aux activités et aux postes de travail diffusés précisant notamment la tenue vestimentaire du personnel.

TEXTES DE REFERENCE

- Fiche d'habilitations aux activités
- Statut de la fonction hospitalière
- Décret 89-513 du 1^{er} septembre 1989 modifié portant statuts particuliers des personnels médicot techniques de la fonction publique hospitalière
- Arrêté du 15 juin 2007 relatif aux titres ou diplômes exigés pour l'accès aux concours sur titres de technicien de laboratoire de la fonction publique hospitalière :
- D.E. de laborantin d'analyses médicales ou le diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales
- DUT, spécialité biologie appliquée, option analyses biologiques et biochimiques, ou DUT spécialité génie biologique, option analyses biologiques et biochimiques ;
- BTS d'analyses biologiques ;
- BTS biochimiste ou BTS bio analyses et contrôles ;
- BTS de biotechnologie ;
- BTS agricole, option laboratoire d'analyses biologiques ou option analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques ;

DIRECTION DES SOINS

- Diplôme de premier cycle technique biochimie-biologie ou le titre professionnel de technicien supérieur des sciences et techniques industrielles - parcours biochimie-biologie, délivrés par le Conservatoire national des arts et métiers
- Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, spécialité analyses des milieux biologiques, délivré l'université de Corte ;
- Diplôme de technicien de laboratoire biochimie-biologie clinique ou le titre de technicien supérieur de laboratoire biochimie-biologie ou le titre d'assistant de laboratoire biochimie-biologie délivrés par l'Ecole supérieure de technicien biochimie-biologie de la faculté catholique des sciences de Lyon ;
- Certificat de formation professionnelle de technicien supérieur physicien chimiste homologué par la commission technique d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique du ministère du travail ou le titre professionnel de technicien supérieur physicien chimiste, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, délivrés par le ministère chargé de l'emploi.
- Arrêté du 26 novembre 1999 relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale modifié par l'arrêté du 26 avril 2002
- Arrêté du 30 juin 2017 modifiant l'arrêté du 11 avril 2008 modifié relatif aux règles de bonnes pratiques cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation
- Charte du temps de travail du CHSF
- Règlement intérieur du CHSF
- MAQ du SBM

Statut / Evolution possible du poste (facultative)

- Cette fiche de poste est susceptible d'évolution en fonction du projet d'Établissement et de la réglementation.

*Candidature à adresser à la direction des soins
sec.directiondessoins@chsf.fr
marie-paule.sauli@chsf.fr*